



Cadre réservé à l'administration :

Financement :

Date regroupement :



Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles



Groupement des Producteurs de Gelée Royale

DOSSIER DE CANDIDATURE

FORMATION PRODUCTION DE LA GELEE ROYALE

Session 20..../20.....

La loi 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. Les données ci-dessous sont obligatoires. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au CFPPA.

Etat Civil :

NOM (en majuscule) :

NOM de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

CP :VILLE

Tél fixe : /___/___/___/___/___/___/___ Tél portable : /___/___/___/___/___/___/___

Mail : @.....

N°AMEXA : (Fournir une attestation délivrée de la MSA)

Profil et expérience

Chef d'exploitation Date d'installation

Conjoint collaborateur Aide familial

En parcours installation Cotisant solidaire

Dans tous les cas :

Nombre d'années d'expérience en apiculture :

Nombre de ruches en production de miel :

- Pratique de l'élevage de reines oui non. Si oui, nombre de reines produites par an :

But : renouvellement de cheptel/vente, précisez :

- Production de gelée royale oui non. Si oui, depuis an(s), nombre de ruche en production :

Quantité produite l'année dernière :

Motivations et projet de développement d'un atelier de production de gelée royale

- *Qu'attendez-vous de cette formation ?*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- *Quels sont vos souhaits et objectifs par rapport à cette formation ?*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- *Décrivez succinctement votre projet et votre motivation pour développer un atelier de production de gelée royale et l'état d'avancement de votre projet*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Centre de Formation
Professionnelle et de
Promotion Agricoles



Choix du parcours de formation

En fonction de votre expérience en apiculture, en élevage et en production de gelée royale, la formation « Production de gelée royale » est personnalisable.

Nous vous proposons de nous indiquer vos besoins de formation dans les lignes qui suivent.

Toutefois, le parcours que vous aurez choisi ne sera pas obligatoirement celui qui vous sera proposé. En effet, le CFPPA et le GPGR négocieront le parcours définitif avec vous suite à l'examen de votre profil et au passage d'un positionnement informatique (uniquement pour la formule n°3).

Trois formules sont proposées :

1. 53h de formation théorique sur plateforme de formation à distance et 28h de stage pratique afin de valider l'UCARE** gelée royale **dans** le cadre d'un BP REA
2. 53h de formation théorique sur plateforme de formation à distance et 28h de stage pratique afin de valider l'UCARE gelée royale **hors** cadre d'un BP REA
3. Participation à **une partie** de la formation théorique et au 28 h de stage pratique sans validation de l'UCARE. Un parcours individualisé sera construit avec votre participation, en fonction de votre expérience avérée en production de gelée royale et ou élevage de reines et après validation d'un pré-requis et un entretien téléphonique avec un producteur de gelée royale.

Parcours de formation choisi : Formule <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 Pour la formule 3, merci de préciser après examen du programme détaillé de la formation, les numéros de modules auxquels vous souhaitez participer :

**Une UCARE est un élément du Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole indispensable pour valider l'ensemble du diplôme.

Coût de la formation

- Vous relevez d'une prise en charge par le VIVEA - OUI NON

Participation regroupement 28h	
<input type="checkbox"/> 98 euros €

Participation heures de formation théorique : maximum 53h	
Nombre d'heures de formation en fonction de la formule choisie - Formule 1 et 2 : 53h x 3 € = 180€ - Formule 3 : nombre d'heures correspondant à chaque module (cf. programme détaillé de la formation) x 3 euros : heures €

Achat des ressources pédagogiques		
Guide technique du producteur de GR	<input type="checkbox"/> 20 euros €
DVD Production de la GR	<input type="checkbox"/> 18 euros	

TOTAL :Euros



Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Le Grand Montmarin
BP 363 - 70014 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 96 85 24 – Fax : 03 84 96 85 40
mail : cfppa.vesoul@educagri.fr
site internet : www.epl.vesoul.educagri.fr





Centre de Formation
Professionnelle et de
Promotion Agricoles



Groupement des Producteurs
de Gelée Royale

- Vous financez vous-même la formation ou la formation est prise en charge par un autre organisme que le VIVEA - OUI NON

Participation regroupement 28h
<input type="checkbox"/> 476 euros

..... €

Participation heures de formation théorique : maximum 53h
Nombre d'heures de formation en fonction de la formule choisie - Formule 1 et 2 : 53h x 5.90 € = 354 euros - Formule 3 : nombre d'heures correspondant à chaque module (cf. programme détaillé de la formation) x 5.90 euros : heures

..... €

Achat des ressources pédagogiques	
Guide technique du producteur de GR	<input type="checkbox"/> 20 euros
DVD Production de la GR	<input type="checkbox"/> 18 euros

..... €

Le règlement de la formation sera effectué à l'ordre de l'agent comptable de l'EPLFPA de Vesoul à la signature de la convention de formation que vous recevrez accompagnée d'un devis après analyse de votre candidature et le passage du positionnement.

Le CFPPA se réserve la possibilité, si votre profil ne convenait pas (manque d'expérience en apiculture), ou si le nombre de participants était déjà atteint, de reporter voire de refuser votre inscription.

Stages pratiques :

En attendant des informations plus détaillées sur l'organisation de l'hébergement et des repas lors des stages pratiques, nous vous proposons de vous positionner dès maintenant sur la semaine de stage pratique qui vous conviendrait. Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des dossiers d'inscription.

Nous ne pouvons vous assurer de vous satisfaire en cas d'inscription tardive et si le nombre de stagiaires est déjà atteint pour la semaine que vous aurez choisie. Le cas échéant, nous vous proposerons de reporter votre participation à la session de formation suivante.

<input type="checkbox"/> 30 juillet au 2 août 2012 chez Mme Mireille FORESTIER à Saint Julien Labrousse (Ardèche)
<input type="checkbox"/> 20 au 24 août 2012 chez M Georges BONNET à COUSSAC BONNEVAL (Haute-Vienne)
<input type="checkbox"/> 3 au 6 septembre 2012 chez M Thierry BERTHOMIEU à FOZIERES (Hérault)

**Ce dossier d'inscription est à renvoyer complété à l'adresse :
CFPPA de Vesoul, 16 rue Edouard Belin, 70014 VESOUL Cedex
pour le 15 avril dernier délai.**



Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

Le Grand Montmarin
BP 363 - 70014 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 96 85 24 - Fax : 03 84 96 85 40
mail : cfppa.vesoul@educagri.fr
site internet : www.epl.vesoul.educagri.fr

